

## FRAIS DE DÉPLACEMENT

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2019

Pour la période entre le **1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2019**, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a déboursé un montant total de **83 128,53 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.